

L'offrande des nations

[Écho du témoignage 1870 p. 420-435]

Je désire attirer l'attention sur une autre partie du ministère de Paul que celle qui d'ordinaire s'impose à la considération du peuple de Dieu — dans les épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens. Ces deux épîtres contiennent, c'est une chose bien connue, la doctrine de la prééminence et de la plénitude de Christ comme Tête de l'Église, et de ce que sont le corps et ses membres, qu'Il nourrit et chérit comme Sa chair et Ses os.

L'épître aux Romains, sujet de cet article, traite du genre humain comme tel, et en conséquence considère les Juifs et les Gentils dans les actes de Dieu, dans Son gouvernement et Ses dispensations, qu'ils soient l'expression de « Sa bonté ou de Sa sévérité ». Le changement géographique de lieu donne à cette épître un intérêt de plus ; car ce n'est plus de Jérusalem, comme le centre de la lumière ou comme la ville du grand Roi, que Dieu s'occupe, mais de Rome, comme la métropole des Gentils et de leurs temps. « À ceux qui étaient assis dans les ténèbres et dans la région et l'ombre de la mort, la lumière s'est levée sur eux » [Matt. 4, 16]. La souveraineté de la volonté de Dieu et Son élection en grâce sont maintenant manifestées au milieu d'eux — car, quels que soient les changements qui surviennent quant à la contrée et au peuple, Dieu n'en est pas moins actif à la fois dans Sa sagesse et dans Sa grâce envers eux, et c'est Lui qui opère toutes choses selon le conseil de Sa propre volonté [Éph. 1, 11].

Le point spécial sur lequel je désire attirer l'attention des saints du Seigneur, c'est l'offrande des nations en Romains 15, 16, agréable « à Dieu, étant sanctifiée par l'Esprit Saint ». Un autre point est aussi établi par Paul à l'égard de lui-même : « Pour que je sois ministre de Jésus Christ envers les nations, exerçant la sacrificature dans l'évangile de Dieu ». En suivant ce sujet, qui est pour nous d'un intérêt spécial, nous trouverons que la stabilité de nos âmes doit reposer sur la déclaration de Jacques : « de tout temps Dieu connaît toutes ses œuvres » [Act. 15, 18].

Dans les tout premiers jours de notre grand mystère, lorsque Siméon vit le Christ du Seigneur, Le prit dans ses bras et bénit Dieu, il dit : « Mes yeux ont vu ton salut, lequel tu as préparé devant la face de tous les peuples ; une lumière pour la révélation des nations, et la gloire de ton peuple d'Israël » [Luc 2, 30-32]. En outre, Siméon dit à Marie, Sa mère : « Voici, celui-ci est mis pour la chute et le relèvement de plusieurs en Israël, et pour un signe que l'on contredira » [Luc 2, 34]. Je cite ce passage parce que nous trouverons que les déclarations qu'il renferme forment les éléments des actes de Dieu présentés dans l'épître aux Romains. Dans la prophétie de Siméon, les Juifs et les Gentils sont également reconnus *comme tels* ; et il en est de même dans l'épître aux Romains, mais avec ce fait additionnel que Paul établit : « Nous avons ci-devant accusé, et Juifs et Grecs, d'être *tous* sous le péché » [3, 9], afin que « toute bouche soit fermée, et que tout le monde soit coupable devant Dieu ; car tous ont péché et n'atteignent pas à la gloire de Dieu » [3, 19, 23]. Ils s'étaient également dégradés les uns et les autres, et étaient descendus moralement au même niveau comme hommes ; et selon le gouvernement de Dieu ils étaient enfermés sous Son juste jugement. C'est à ce point-là, et en raison de cette totale et universelle ruine, que Dieu trouve le moment opportun pour introduire Son dessein tenu caché jusque-là, et, par le moyen de Jésus crucifié, mais ressuscité et monté au ciel comme Seigneur et Tête, d'appeler l'Église, comme corps et Épouse de Christ. L'ordre des voies de Dieu sur la terre, tel que la prophétie le présente, était et reste celui-ci : « Israël boutonnera et s'épanouira ; et ils rempliront de fruit le dessus de la terre

habitable » [És. 27, 6] ; et bien que cet ordre soit suspendu maintenant à cause de l'incrédulité d'Israël et de l'appel de l'Église pour le ciel, il ne saurait toutefois être changé. C'est là précisément l'ordre que Paul maintient par les citations qu'il fait des prophètes et des Psaumes en Romains 15 : « Nations, réjouissez-vous avec son peuple » ; et encore : « Vous, toutes les nations, louez le Seigneur, et que tous les peuples le célèbrent ». Seulement cet ordre est pour le moment laissé là pendant que les Juifs sont retranchés de leur propre olivier et que les nations y sont entées. Toutefois ce n'est là qu'un retranchement dispensationnel, comme Romains 11 le fait voir clairement : « Car je ne veux pas, frères, que vous ignoriez ce mystère afin que vous ne soyez pas sages à vos propres yeux ; c'est qu'un endurcissement partiel est arrivé à Israël jusqu'à ce que la plénitude des nations soit entrée ; et ainsi tout Israël sera sauvé, etc. ». De fait, leur propre histoire telle que nous la retrouvons en Romains 9, eût dû apprendre aux Juifs que c'était sur le principe de Sa souveraineté que Dieu avait agi au milieu d'eux ; par exemple : « Tous ceux qui sont d'Israël ne sont pas pourtant Israël ; et tous ceux qui sont la semence d'Abraham ne sont pas non plus pour cela ses enfants ; mais en Isaac te sera appelée une semence » [v. 6-7]. Ainsi qu'il est écrit : J'ai aimé Jacob et j'ai haï Ésaü [v. 13].

Historiquement donc, la souveraineté de Dieu, comme la fait ressortir le chapitre 9, eût dû leur être familière et les avoir amenés à voir qu'elle pouvait être appliquée aux Gentils aussi bien qu'à eux-mêmes. Pour ce qui est de la dispensation, ils devaient apprendre de Romains 11 que « leur réjection serait la réconciliation du monde ». Et ceci encore : « Si leur chute est la richesse du monde, combien plus le sera leur plénitude ?... Et quelle sera leur réception, sinon la vie *d'entre les morts* ? ». Dans la voie du ministère aussi, dans le chapitre 15, Jésus Christ avait fait appel en personne au peuple d'Israël lorsqu'il était sur la terre comme leur Messie, proposant d'établir la bénédiction au milieu d'eux selon l'ordre prophétique qui a été signalé. Nous lisons effectivement au verset 8 : « Or, je dis que Jésus Christ a été serviteur de la circoncision pour la vérité de Dieu afin de confirmer les promesses faites aux pères, et afin que les nations glorifient Dieu pour la miséricorde ». Sous ce ministère, Jean le baptiseur, comme le précurseur du Seigneur et celui qui venait préparer Ses voies, prêcha aussi bien que Christ Lui-même : « le royaume des cieux s'est approché » [Matt. 3, 2] ; mais la réjection qu'Israël fit de Lui, et par conséquent du royaume dans Sa personne, amenèrent en définitive le Seigneur à pleurer sur Jérusalem et à dire : « Désormais vous ne me verrez plus jusqu'à ce que vous disiez : Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur » [Matt. 23, 39]. Ils heurtèrent contre cette pierre d'achoppement ; mais l'ordre prophétique établi par le Dieu de toute la terre n'en demeure pas moins : « Car, ainsi a dit l'Éternel, je vais faire couler vers elle (Jérusalem) la paix comme un fleuve et la gloire des nations comme un torrent débordé ; et vous serez allaités, portés sur les côtés, et on vous fera jouer sur les genoux. Je vous caresserai pour vous apaiser, comme quand une mère caresse son enfant pour l'apaiser ; car vous serez consolés en Jérusalem » [És. 66, 12-13].

Par conséquent ce n'est pas dans la dispensation *actuelle* que l'ordre de Dieu, qu'il s'agisse de la terre ou du ciel, des Juifs ou des Gentils, de l'Église ou du monde, de Christ ou de Bélial, de Dieu ou de Satan, peut être manifesté à la vue ; cela est réservé pour l'âge millénial, et constitue le règne public de Christ glorifié, comme Fils de l'homme sur Son propre trône, quand Il prend à Lui Son grand pouvoir et que « toute langue confessera que Jésus est Seigneur à la gloire de Dieu le Père » [Phil. 2, 11].

Dans l'intervalle Dieu s'occupe maintenant « à appeler d'entre les Gentils un peuple pour lui-même ». Il y a aussi un résidu appelé d'Israël, « selon l'élection de grâce », et on peut voir clairement ces deux compagnies à la fin de Actes 2, et à Césarée à la fin d'Actes 10. Paul, en Éphésiens 3, déclare non seulement que les Gentils doivent être cohéritiers, et du même corps, l'Église, mais aussi « participants de sa *promesse en Christ* par l'évangile ». Ce dernier point est d'un grand intérêt quand on considère les voies de Dieu en relation avec les bénédictions en Christ ; et Paul le fait ressortir d'une manière plus distincte encore en écrivant aux Galates :

« Christ nous a rachetés de la malédiction de la loi, étant devenu malédiction pour nous ; afin que la bénédiction d'Abraham parvienne aux nations dans le Christ Jésus, afin que nous recevions par la foi l'accomplissement de la promesse de l'Esprit » [3, 13-14].

C'est *cela* qui rend Paul capable de prendre place comme apôtre pour les Gentils, et de les offrir (comme dans le caractère sacerdotal) comme un nouveau sacrifice au Seigneur, agréable, étant « sanctifié par le Saint Esprit ». Ce ne sont sûrement que les Gentils élus qui sont ainsi offerts des nations ; tandis que la chrétienté professante de nos jours, ou les Gentils, est, comme dispensation, entée sur l'arbre de la promesse parmi les branches juives, sous la responsabilité de persévérer dans la bonté de Dieu, autrement elle sera aussi retranchée.

Nationalement, les Gentils sont participants de la racine et de la grasse de l'olivier, c'est-à-dire de la promesse et de la grâce, comme nous l'avons vu. Et de plus encore, Paul, écrivant aux Éphésiens, dit : « Cette grâce m'a été donnée, à moi qui suis moins que le moindre de tous les saints, d'annoncer parmi les nations les richesses insondables du Christ » [3, 8]. Comme dispensation, les Gentils sont donc entés sur l'olivier de Romains 11, et participent à la grâce de Dieu par les promesses faites à Abraham ; tandis que, comme ministère, cette grâce et ces promesses leur sont présentées en Christ ; et cet évangile constitue la responsabilité de la chrétienté, pendant qu'Israël est nationalement brisé. Mais l'offrande des Gentils, sanctifiée par le Saint Esprit, consiste dans les élus que Dieu a appelés d'entre les Gentils, comme un peuple pour Lui-même, et est analogue dans cette dispensation à l'offrande que Moïse fit des Lévites. « Aaron présentera les Lévites en offrande devant l'Éternel de la part des enfants d'Israël, et ils seront employés au service de l'Éternel, et ils seront à moi » [Nomb. 8, 11, 14].

Dans cette épître aux Gentils de la terre romaine, Paul ne les envisage pas collectivement comme l'Église, avec le Seigneur monté en haut comme la Tête ; mais il les traite comme sur la terre, et dans les chapitres 9 et 11 il dégage ce sujet, relativement aux Juifs et aux Gentils, de toute difficulté quant aux actes du gouvernement de Dieu. Pour ce qui est de l'ordre selon lequel aura lieu, conformément aux déclarations des prophètes, la bénédiction de la terre, Jérusalem sera encore le centre et Israël le peuple. Mais par suite du rejet que les Juifs ont fait du Messie, « Jésus Christ, ministre de la circoncision pour la vérité de Dieu, etc. » [Rom. 15, 8], cet ordre est laissé là jusqu'à ce que commence l'âge millénial.

En attendant, la fin de l'épître aux Romains met en scène la plénitude des Gentils, que Paul offre à Dieu comme le fruit de son témoignage à Christ parmi les nations. Cette compagnie prend place sur la terre, comme appropriée à un Christ rejeté et qui est dans le ciel. Ils ne sont pas de ce monde, de même qu'il n'était pas de ce monde. C'est un nouvel holocauste à Dieu — fruit de l'œuvre de Christ et de la souveraineté de Dieu envers nous, pendant que « le voile est sur le cœur » [2 Cor. 3, 15] de la nation d'Israël. L'apôtre ajoute en outre : « J'ai donc de quoi me glorifier dans le Christ Jésus dans les choses qui regardent Dieu ; car je n'oserai rien dire que Christ n'ait fait par moi pour l'obéissance des nations, par paroles et par œuvres, par la puissance de miracles et de prodiges, par la puissance de l'Esprit Saint » [Rom. 15, 17-19].

Le chapitre 16 est proprement un post-scriptum à toute l'épître, et ne reconnaît pas simplement cette nouvelle offrande des Gentils, « sanctifiée par le Saint Esprit », mais par suite et en parfaite harmonie avec cela, « ne connaît personne selon la chair » [2 Cor. 5, 16]. Aussi trouvons-nous pour les personnes qui composent cette offrande à Dieu une généalogie entièrement nouvelle ainsi qu'un autre mode de salutation, en rapport l'une et l'autre avec leur caractère de nouvelles créatures en Christ. « Saluez Andronique et Junias, mes parents, qui ont été prisonniers aussi avec moi, et qui sont distingués parmi les apôtres, et qui même ont été avant moi *en*

Christ». « Saluez Rufus, élu dans le Seigneur ». « Saluez ceux de chez Narcisse qui sont dans le Seigneur » [Rom. 16, 7, 13, 11].

Pareillement il y a aussi une nouvelle forme de recommandation qui reconnaît ces personnes non seulement comme en Christ, mais dans leur connexion avec l'Église. « Je vous recommande notre sœur Phœbé, qui est servante de l'assemblée, afin que vous la receviez dans le Seigneur ». « Saluez Prisca et Aquilas, mes compagnons d'œuvres dans le Christ Jésus, qui ont hasardé leur propre cou pour ma vie... Saluez aussi l'assemblée qui est dans leur maison » [Rom. 16, 1, 3, 5]. Enfin, pour ce qui regarde le travail, « saluez Tryphène et Tryphose, lesquelles ont travaillé dans le Seigneur. Saluez Persis la bien-aimée, qui a beaucoup travaillé dans le Seigneur » [Rom. 16, 12].

Les Juifs pouvaient justement s'enorgueillir sur le terrain de la descendance et de la succession. Ils avaient de quoi se glorifier comme leur lignée le prouve ; et c'est d'eux que Christ est descendu selon la chair [Rom. 9, 5]. Mais quant à nous, Gentils, nous ne saurions dater notre nouvelle et remarquable généalogie que de la fin de l'homme dans la chair, et même nous pouvons refuser de connaître un Christ selon cet ordre-là. Nous commençons là où la descendance et la succession n'ont ni place ni registre. « L'offrande des Gentils » est une offrande avec un Christ et Seigneur ressuscité. Nous datons d'un point de départ nouveau, l'homme dans la gloire à la droite de Dieu « où il n'y a ni Juif ni Grec, ni circoncision ni incirconcision, ni esclave ni libre, mais Christ est tout et en tous » [Col. 3, 11].

Cette épître, qui est la charte de nos privilèges comme Gentils, et plus encore l'épître de notre liberté et de notre titre comme les bien-aimés de Dieu, est adressée aux saints, appelés du sein de la grande métropole de la terre romaine, et se termine en leur enseignant que, quoique, en tant que Gentils et Juifs, ils ne pussent pas se recevoir les uns les autres, envisagés comme dans la chair, toutefois en Christ ressuscité et glorifié il en est fini de ces distinctions. Et en conséquence il leur apprend comme ils doivent user de la liberté chrétienne et de la charité chrétienne les uns envers les autres « à l'égard des viandes et des breuvages » et des jours et des années ; car le royaume de Dieu n'est plus manger et boire, mais « justice, paix et joie dans l'Esprit Saint » [Rom. 14, 17] ; c'est pourquoi recevez-vous les uns les autres — tout à fait en dehors de ces différences charnelles (leçon que Pierre apprit par la vision du vaisseau descendant du ciel) — comme aussi le Christ vous a reçus, à la gloire de Dieu [Rom. 15, 7].

C'est en harmonie avec notre épître de remarquer la manière dont Paul les recommande au Dieu de patience pour cette grâce d'une réception non terrestre et toute cordiale qu'il fallait, aussi bien que le motif pour son exercice qui est tiré du Seigneur Lui-même. — « Or le Dieu de patience et de consolation vous donne d'avoir entre vous un même sentiment » dans tout ce qui tient à vos relations et est spirituel selon le Christ Jésus, « afin que tous, d'un commun accord, d'une même bouche, vous glorifiez le Dieu et le Père de notre Seigneur Jésus Christ » [Rom. 15, 5-6]. Nous pouvons remarquer une autre forme de recommandation au Dieu d'espérance pour toute chose personnelle et morale. « Or que le Dieu d'espérance vous remplisse de toute joie et paix en croyant, afin que vous abondiez en espérance par la puissance de l'Esprit Saint » [Rom. 15, 13]. Quant à tout ce qui est extérieur à eux-mêmes, ce même Dieu, mais comme « le Dieu de paix, brisera bientôt Satan sous vos pieds » [Rom. 16, 20]. La puissance du diable par laquelle il ne fait que produire du trouble sera mise de côté, dans la fidélité à Christ, et pour la gloire de Dieu.

Dans ces diverses manières de présenter Dieu, l'apôtre ne L'annonce pas sous les noms qu'il avait pris en rapport avec l'alliance ni dans les relations qu'elle impliquait, car tout cela se rattachait à Abraham et à David auxquels les Gentils étaient étrangers comme nés de la chair. Pour des gens « sans Dieu et sans espérance dans le monde » [Éph. 2, 12], Dieu est devenu le Dieu d'espérance ; et maintenant dans le Christ Jésus « vous qui

étiez autrefois loin, vous avez été approchés par le sang de Christ. Car c'est lui qui est notre paix » [Éph. 2, 13-14]. Les turpitudes et les souillures — les péchés des Juifs et des Gentils — furent traitées en juste jugement sur notre substitut et dans Son sacrifice à la croix, par lequel Il y satisfait pleinement ; c'est le sujet des premiers chapitres de cette épître.

L'application de la grâce, selon les principes de la volonté de Dieu dans Ses voies en gouvernement à l'égard des Juifs et des Gentils, occupe le milieu de l'épître ou la partie relative aux dispensations. Toute la puissance de Satan pour troubler et désunir est mise au défi dans le chapitre 8 : « Qui intentera accusation contre des élus de Dieu ? ». De sorte que, finalement, Dieu sur le trône de la majesté, dans les cieux (où l'homme glorifié *se trouve*) peut déplacer le diable, et « briser bientôt Satan sous vos pieds » [Rom. 16, 20].

Ainsi, c'est au-delà et au-dessus de toutes les promesses prophétiques et rattachées aux dispensations, et des actes du Dieu tout-puissant, ou du Jéhovah d'Israël, que *nous* sommes appelés à Le reconnaître. Là où un Christ ressuscité est maintenant, et nous en Lui, Dieu est en dehors de tous les cercles plus étroits d'alliance et de promesse, qui se rapportent principalement à ce qui est humain et terrestre ; et c'est comme le Dieu de patience, le Dieu d'espérance, et le Dieu de paix qu'Il habite dans l'infini de Sa propre sphère (où est le Seigneur glorifié) et qu'Il nous appelle à Le connaître là comme « réconciliant toutes choses avec lui-même, par Jésus Christ » [Col. 1, 20].

Enfin, cette épître, qui reconnaît « un résidu selon l'élection de grâce », tiré d'entre les Juifs (chap. 11) pendant que Christ est caché dans le ciel, aussi bien que la souveraineté de Dieu pour appeler d'entre les Gentils « un peuple pour lui-même » dans le chapitre 15, *ne fait pas* de ces deux compagnies « un seul homme nouveau » [Éph. 2, 15] par le baptême de l'Esprit, comme le corps de Christ ; bien que, toutefois, elle nous montre ce mystère à distance, comme contemplé dans les tout derniers versets du chapitre 16. Paul n'enseigne pas ce que l'Église *est*, au point de vue de la doctrine, ni de quelle manière est *formé* le corps, quoiqu'il fasse allusion au fait lui-même dans le chapitre 12 : « Car, comme nous avons plusieurs membres en un seul corps, et que tous les membres n'ont pas la même action, ainsi nous qui sommes plusieurs, sommes un seul corps en Christ, et chacun réciproquement des membres l'un de l'autre ».

« Le mystère » lui-même est mentionné en dernier lieu, mais le développement en est réservé pour d'autres écrits de l'apôtre : il n'est pas son point de départ ou son sujet ici. Au contraire, les diverses lignes et les divers actes de Dieu *sur la terre*, dans les dispensations, sont retracés comme y conduisant, dans cette épître aux Romains. Ce mystère de l'Église est un appendice, et est introduit par une doxologie. « Or, à celui qui est puissant pour vous affermir selon mon évangile et la prédication de Jésus Christ, selon la révélation du mystère à l'égard duquel le silence a été gardé dans les temps éternels, mais qui a été manifesté *maintenant* ; et qui, par des écrits prophétiques (prophètes du Nouveau Testament) a été donné à connaître à toutes les nations, selon le commandement du Dieu éternel pour l'obéissance de la foi... au Dieu qui seul est sage, par Jésus Christ... auquel soit la gloire éternellement. Amen » [Rom. 16, 25-27].

Puissions-nous nous souvenir de notre élévation, et vivre dans sa puissance, comme « l'épître de Christ (sur cette terre) connue et lue de tous les hommes » [2 Cor. 3, 2] ; l'expression propre et seule convenable d'un peuple ainsi offert à Dieu, sanctifié par le Saint Esprit, et attendant la venue du Seigneur et notre réunion avec Lui !